

Communiqué de presse 10 juin 2011

L'accès de tous aux télécommunications : une exigence sociale

Suite à la rencontre de ce début d'année entre gouvernement et opérateurs de télécommunications, et les annonces présentées à cette occasion d'un « tarif social » pour l'internet et le téléphone mobile, sans qu'aucune référence ne soit faite à **la réalité sociale**, l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives (ANSA) et l'Association Française des Utilisateurs des Télécommunications (AFUTT) ont jugé nécessaire d'alimenter le débat au regard de **cette réalité, et notamment des besoins et des possibilités financières des publics à revenus modestes**.

D'où leur initiative de constituer **un groupe de travail** réunissant des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, des institutions, des élus, des utilisateurs et des collectivités. Les conclusions de ce groupe, qui précisent les enjeux et les conditions de réussite des **offres sociales de télécommunications**, ont été présentées le 8 juin lors d'une conférence de presse.

Il en ressort que les mesures qui seront retenues par le gouvernement, annoncées pour cet été, devront concerner **toutes les personnes qui aujourd'hui n'ont pas accès aux télécommunications pour des raisons financières**, soit au total **plus de 10% de la population française**. En outre, ces mesures devront permettre :

- **d'ajuster les critères du label « tarif social mobile » afin qu'il corresponde pleinement aux usages des personnes** à revenus modestes : soit une offre à **8 cts la minute**, alors que le tarif social actuel revient à 24 cts la minute.
- **de proposer un accès à l'Internet Haut Débit** identique sur tout le territoire à **10 euros par mois** pour l'internet seul et 15 euros pour l'internet + le téléphone fixe.
- **de garantir des modalités d'accès adaptées** aux publics visés : durée d'engagement, de validité, modes de paiement, ...

Il est clair que **réduire l'écart** entre cette réalité et le niveau des offres actuelles ou envisagées **suppose une volonté politique**, une mobilisation sociétale des opérateurs et l'intervention des acteurs de la cohésion sociale.

La conférence de presse a bénéficié de **témoignages** d'utilisateurs et de porteurs de projet expérimentaux comme le conseil général de l'Eure et Emmaüs Défi, ainsi que du **soutien de Martin Hirsch** qui a évoqué les résultats de [l'étude sur la « double peine »](#) : « pourquoi les pauvres payent plus cher », et souligné les deux principaux écueils des tarifs sociaux : coût trop élevé et limitation à certains statuts.

L'ANSA et l'AFUTT ont décidé de poursuivre leur action en faveur d'offres sociales véritablement efficaces.

Le dossier technique est accessible en ligne sur les sites des associations. Télécharger le dossier :
http://www.solidarites-actives.com/sites/default/files/u70/ANSA_AFUTT_Tarif_social_juin2011_WEB_3.pdf
http://www.afutt.org/AFUTT/Media/documents_presse/ANSA_AFUTT_Tarif_social_juin2011_WEB_3.pdf

La version papier est disponible sur demande.

Contact AFUTT : Jacques Pomonti, jpomonti@gmail.com, 01 47 41 18 56

Contact Ansa: Jessica Holc, jessica.holc@solidarites-actives.com, 01 43 48 65 24